



OFFRE EXCLUSIVE réservée aux clients JINVESTY ÎLE MAURICE **REMBOURSEMENT 6 000 € de vos frais de Voyage**

Valable pour toute réservation par JINVESTY Île Maurice sur villas The KEMPT
A compter du 15/03/2024 jusqu'au 31/08/2024

Il s'agit d'une offre exceptionnelle de remboursement effectuée aux clients JINVESTY ÎLE MAURICE qui souhaitent réserver un bien immobilier sur le programme The Kempt à l'île Maurice à compter du 15/03/2024 jusqu'au 31/08/2024.

1) **FORMULE REMBOURSEMENT FRAIS DE VOYAGE jusqu'à 6 000 € :**

Cette offre est ainsi valable pour toute acquisition sur une des villas du programme immobilier The KEMPT à PEREYBERE à l'île Maurice. **OFFRE LIMITEE à 4 VILLAS VENDUES par JINVESTY**

Montant acquisition en euros	OFFRE Jinvesty île Maurice*
Réservation sur 4 VILLAS	3 000 €* par personne soit 6 000 € TTC en couple

* Remboursement par personne valable pour 2 personnes maximum pour toute acquisition (cumulable si plusieurs acquisitions) et CRP ou compromis de vente signé par notre intermédiaire CRP signé le notaire. Montant prix d'acquisition hors taxe EDB, hors frais de notaire et hors mobilier (voir grille de prix).

Remboursement sur factures uniquement et 15 jours maximum après l'acte de vente signé notarié, choix de l'hôtel réservé par les clients style 5* DINAROBIN GOLF & RESORT ou équivalents.

- 2) **Formule VIP** remboursement incluant si souhait à votre arrivée à l'aéroport via le YU LOUNGE et au départ si signature CRP (contrat de réservation préliminaire) au préalable.
- 3) **Formule accompagnement** avec nos partenaires conseils notarial gratuit et conseils expert comptable gratuit pour montage de société au besoin (paiement des créations de sociétés).

CONDITIONS de l'OFFRE :

- Il est précisé que cette offre exclusivement réservée aux clients Jinvesty Ile Maurice n'est valable que si les clients contactent et finalisent leur acquisition immobilière sur le programme immobilier THE KEMPT et limitée aux 4 premières réservations de villas avec Yann LEMONNIER ou Jean-Luc CANDAU représentant uniques de JINVESTY ÎLE MAURICE Ltd ou JINVESTY France.

- Valable pour toute acquisition en VEFA (vente en état futur d'achèvement) sur plan sur le programme de 12 VILLAS THE KEMPT à PEREYBERE - ÎLE MAURICE.

- Offre cumulable sur The KEMPT si plusieurs acquisitions immobilières par JINVESTY et Jinvesty Ile Maurice.



CLIENTS
Nom et Prénoms
(lu et approuvé, signature)

JINVESTY ÎLE MAURICE
Nom et prénom
(lu et approuvé, signature)